

DIPLOME D'EXPERTISE COMPTABLE

RAPPORT DU PRESIDENT DU JURY SUR LA SESSION UNIQUE DE 2020

Le jury de l'épreuve d'expertise comptable s'est réuni le jeudi 7 janvier 2021 à 14h, à la Maison des Experts (MDE) à l'issue d'un débriefing sur les résultats de la session unique de 2020 la session de mai 2020 ayant été annulée en raison de la crise sanitaire.

L'examen des résultats a permis de constater que, dans l'ensemble, les observations générales (O) ont été jugées pertinentes et complètes par chaque des trois jurés (J1, J2, J3). Dans le cadre de l'évaluation de l'EC par le jury de l'examen, certaines remarques spécifiques ont été adoptées en raison de la crise sanitaire (S). Le rapport comporte également la présentation des résultats de la première session de l'EC de l'EC, en date du 17 janvier 2020 (R). Ce rapport sera assorti de quelques remarques et observations complémentaires (R).

1- Remarque générale sur les résultats de la session unique de 2020

La session unique de 2020 a permis de constater que 2020 a été marquée par une situation inédite, marquée à la session de mai et à la session unique de 2020, notamment en raison de la crise sanitaire, sans que les candidats qui s'étaient inscrits pour la session unique de 2020.

En conséquence, le nombre de candidats inscrits au total du nombre de candidats inscrits au total de la session de mai et à la session unique de 2020, dans la mesure où une proportion non négligeable des candidats à la session de novembre ont été candidats en première de la session de mai, qui ont dû être de passer les épreuves sur plusieurs sessions, ce qui est dû à la crise sanitaire et au manque de candidats. En outre, dans le cas spécifique de la session unique de 2020, certains candidats qui pensaient se présenter à la session de novembre ont fait le choix de différer leur inscription aux épreuves de l'épreuve.

Cette session unique de 2020 regroupait au total 2 721 candidats, parmi lesquels 1 524 candidats (56,3 %) étaient potentiellement éligibles, soit une proportion supérieure de quatre points au taux habituellement constaté. Les épreuves écrites se sont déroulées à la Maison des Experts selon un protocole sanitaire strict et les examens ont été déroulés à la Maison des Experts sur les sites de l'école et de la session.

A l'issue des délibérations, 1 022 candidats ont été diplômés, soit un taux de réussite de 66,51 %, un taux qui se situe légèrement en de dessous du pourcentage des taux enregistrés dans le passé (64 %) à l'exception d'un taux moyen de réussite de 65 % sur les 10 dernières années.

RÉSULTATS, INFORMATION ET PRÉPARATION, ÉPREUVES

DEC - Rapport du jury - Session de novembre 2020

1 DOCUMENT

- Publié le
12 janvier 2021

Vous trouverez ci-dessous le rapport du jury de la session de novembre 2020.



DEC--Rapport_du_jury_Session_2020.pdf
(PDF, 212Ko)

📄 **TÉLÉCHARGER** ([HTTPS://SIEC.EDUCATION.FR/INDEX.PHP?EID=DUMPFIL&T=F&F=...](https://siec.education.fr/index.php?eid=dumpfile&t=f&f=...))